

- 4/ Préserver et économiser les ressources naturelles, cela concerne notamment l'eau, ...
- 5/ Réduire les déchets à la source et améliorer les gestes de tri, en liaison avec la politique des syndicats en charge des déchets, du recours au compostage, ou encore de la mise en place de la redévance incitative, en ciblant particulièrement les familles, les enfants, les jeunes, les entreprises, ...
- 6/ Faire de Nogent-le-Roi une commune accueillante pour

tous, en poursuivant le développement de la vie associative, en développant les liens entre les habitants, ...

- 7/ Faire de Nogent-le-Roi une commune solidaire, en prolongeant les initiatives à caractère culturel ou social, comme les guinguettes de l'été, ...

Enjeu transversal : Sensibiliser et impliquer les jeunes dans une démarche (Agenda 21 scolaire), à caractère intergénérationnel. Les travaux du bureau d'études sont aujourd'hui à compléter.

En effet, la mise en place d'un Agenda 21 local est une démarche participative ; une concertation la plus large possible et la participation des principaux acteurs à son élaboration sont nécessaires afin d'établir un programme d'actions « sur mesure ».

Pour assurer l'accompagnement dans la démarche, la Commune engagera, sur une période de trois mois, un stagiaire de niveau bac +5, en management développement durable qui sera prochainement recruté.

## EN EURE-ET-LOIR, 9 COLLECTIVITÉS RURALES SE SONT ENGAGÉES DANS L'ÉLABORATION D'UN AGENDA 21 AINSI QUE 2 AGGLOMÉRATIONS.

A noter que les communes de Boullay-Thierry, Boullay-Mivoye et Villemeux sont engagées dans la démarche de l'agglomération de Dreux qui élabore actuellement son agenda 21. Pour Dreux agglomération, l'Agenda 21 est un prolongement de sa politique de développement durable. Il ne s'agit pas d'un outil supplémentaire mais d'une stratégie et d'un programme d'actions d'ensemble.

Il vise à recenser l'ensemble des actions de Dreux agglomération en faveur du développement durable, à analyser leur portée, à les pérenniser et les compléter.



**Imprimerie Chauveau**

- Affiches
- Dépliants
- Papeterie
- Chemises
- Plaquettes
- Périodiques
- Livres
- Mailings...

*Imprimerie certifiée Imprim'vert et PEFC*

2, rue du 19 Mars 1962  
28630 Le Coudray - Tél. : 02 37 881 881  
devis@imprimeriechauveau.fr



## CAURI COMMUNICATION

Création de logos, cartes de visite, plans de ville, cartes de restaurant, mailing, plaquettes institutionnelles et commerciales, bulletins municipaux et cantonaux, guides, prospectus, dépliants touristiques.

1, Rue du Bassin - 28130 Maintenon  
Téléphone : 02 37 27 69 63 - Fax : 02 37 27 67 56  
e-mail : cauri.communication@orange.fr



## TERNOIS

Siège social : Zone «Les Jardins d'Entreprises»  
Immeuble Technopolis 1 - Bâtiment A  
Rue Blaise Pascal - BP 50198 - 28004 CHARTRES Cedex  
Tél. 02 37 88 08 00 - Fax : 02 37 28 22 33  
e-mail : contact@ternois.eu - Site : www.ternois.eu



## EUROVIA VINCI

Travaux publics et privés  
VRD - voirie - assainissement  
Sols industriels et sportifs  
Entretien de voirie

Agence de Dreux  
2, rue Notre-Dame de la Ronde, BP 20061, 28102 Dreux cedex  
T/ 02 37 63 05 00 - F/ 02 37 46 36 28  
email : eure-et-loir@eurovia.com - www.eurovia.fr



## 5 175 ENFANTS FORMES À LA MUSIQUE

« Ils font des progrès dans l'apprentissage du rythme et pour eux, jouer avec de vrais instruments de musique est fabuleux », constate Tiphaine Joubert, professeure des écoles, qui participe cette année au dispositif « Musique à l'école » avec ses 23 élèves.

« Musique à l'école » est une action culturelle du Conseil général qui permet aux enfants des écoles maternelles et élémentaires du département, de recevoir un éveil et une sensibilisation à la musique sous forme adaptée au cadre scolaire. Au total, cette année, 105 projets répartis sur 84 communes (dont vingt nouvelles) permettront à 5 175 enfants d'être sensibilisés à la pratique musicale, soit 200 classes.

Les musiciens intervenants et les enseignants mettent en œuvre une animation en cohérence avec le projet d'école. Pour certains, le projet peut même durer toute l'année et déboucher sur un spectacle de fin d'année.

Avec Florine Varlez, musicienne intervenante du Conseil général, les élèves chantent, jouent, s'amusent, ils apprécient ce moment d'éveil musical : « C'est un

dispositif enrichissant pour les élèves et les enseignants qui n'ont pas forcément la compétence pour cette pratique », souligne-t-elle.

2 500 heures seront assurées par l'équipe de musiciennes intervenantes.

La demande d'intervention est très forte, en raison d'une politique tarifaire volontariste favorisant les communes rurales.

Le dispositif Orchestre à l'École des 4 Vallées bénéficie des interventions hebdomadaires de la musicienne intervenante du Conseil Général.

## MIEUX CONNAÎTRE L'HISTOIRE DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Désireux de donner aux collégiens les moyens de réussir leur scolarité, le Conseil général distribue à l'ensemble des élèves de 3<sup>e</sup> des 49 collèges du département, un ouvrage intitulé 1939-1945, *l'Eure-et-Loir dans la guerre*.

Après la calculatrice remise aux élèves de 6<sup>e</sup> en septembre, c'est aux élèves de 3<sup>e</sup> que s'adresse cette nouvelle action favorisant l'accès à la connaissance. Au programme d'histoire de cette dernière année de collège, les

enseignants et les élèves pourront s'appuyer sur ce livre, qui constitue la première synthèse sur la Seconde Guerre mondiale dans le département, pour mener des travaux et approfondir leurs connaissances. Ces travaux feront ensuite l'objet d'une exposition aux Archives départementales aux mois de mai et juin 2012.

Ce projet qui entre dans le cadre du Plan départemental de réussite scolaire, permet d'associer de nombreux partenaires du Conseil général : Éducation nationale, Office national des anciens combattants, Centre Images.



Fère Guillaume en ruine, dynamitée par les Allemands au cours de leur retraite dans la nuit du 15 au 16 mai 1944. Arch. dép. Eure-et-Loir, 5 834 16 03

Ville de Châteauneuf sous les obus allemands, 1944. Arch. dép. Eure-et-Loir, 9 104 16 016



« Ce livre est conçu pour permettre aux générations nouvelles de comprendre cette page d'histoire et ses effets. Son ambition n'est en aucun cas de fournir un exposé exhaustif de la guerre en Eure-et-Loir, mais de donner une vision d'ensemble, claire et compréhensible de la guerre », explique Xavier Coutau, responsable des archives modernes et contemporaines aux Archives départementales qui a coordonné et rédigé l'ouvrage.

## EXTRAITS DE L'OUVRAGE « 1939-1945 L'Eure-et-Loir dans la guerre »

### LES FAITS MARQUANTS QUI SE SONT PASSÉS EN EURE-ET-LOIR

#### **Jean Moulin, le premier résistant**

« L'événement central intervient le 17 juin 1940.

Le jour-même de l'arrivée des Allemands et de leur installation dans le chef-lieu du département, Jean Moulin, préfet, est sérieusement mis à mal par des soldats ennemis. Ils veulent lui faire signer un document accusant les troupes coloniales françaises d'exactions sur des civils.

Comprenant qu'il s'agit d'une machination pour diviser la France et confirmer les théories raciales nazies, le préfet refuse. Il est bastonné, mené à Saint-Georges-sur-Eure au lieu-dit la Taye, puis conduit dans le pavillon du concierge de l'Hôtel-Dieu de Chartres pour y passer la nuit. Redoutant de céder aux violences qui lui sont faites, il tente de mettre fin à ses jours avec un tesson de verre trouvé au sol. Cette tentative échoue mais le préfet en gardera une vilaine cicatrice à la gorge.

Là commence le mythe d'un Jean Moulin premier résistant. Le préfet est rapidement remercié par Vichy et peut engager une action libre et volontaire de lutte contre l'occupant et le régime dès l'automne 1940 ».

#### **Premiers faits de résistance.**

« En janvier 1941, trois élèves du lycée Rotrou de Dreux sont punis pour avoir apposé des affiches contre l'Occupant.

Leur punition consiste en une dictée antisémite, antibritannique et faisant porter la responsabilité de la guerre sur la France. »

#### **Arrestation**

Note du préfet d'Eure-et-Loir demandant l'arrestation de tous les Juifs se trouvant sur le marché de la ville de Chartres (27 juin 1942).

« Le 27 juin 1942, le préfet Le Baube demande l'arrestation de tous les Juifs pouvant se trouver sur le marché de la ville de Chartres. Le lendemain, un convoi de 25 Juifs quitte Chartres pour Auschwitz ».

#### **Mont-Valérien**

« Au printemps 1944, la répression française fait rage, menée par les forces de police, bien servies par des dénonciateurs zélés, qui déciment les rangs de la Résistance : 31 résistants d'Eure-et-Loir sont fusillés au Mont-Valérien le 30 mars 1944 ».

#### **Libération de Nogent-le-Rotrou**

« Les différents maquis, constitués au fur et à mesure et grandement renforcés par l'arrivée des réfractaires au STO à partir de 1943, puis par l'imminence du débarquement américain en 1944, unissent leur effort. Leur grande réussite est d'avoir su libérer Nogent-le-Rotrou sans l'aide des Américains, grâce notamment au réseau Libération-Nord et aux hommes du maquis de Plainville ».

#### **Libération de Chartres**

« La ville paye un lourd tribut à la guerre : la Porte Guillaume en ruine devient le symbole d'une ville abîmée par quatre ans de conflit, même si la cathédrale a été épargnée. Il faut mentionner aussi l'épisode de *la Tondue*, immortalisé par Robert Capa, journaliste de guerre américain. Dernière image forte : la présence du général de Gaulle, le 23 août 1944, à Chartres. Sur sa route entre le front de Normandie et la capitale, le général de Gaulle fait une courte étape à Chartres, prononçant un discours qui réconcilie la ville avec elle-même et annonce l'aube d'une ère nouvelle ».

## JEUNES VIOLENCES ECOUTE :

### Jeunes Violences Ecoute

est un dispositif, pour les jeunes, les parents et les professionnels confrontés à des situations de violences, mis en place en 2000 par la Région Ile-de-France et confié à l'Ecole des Parents et des Educateurs d'Ile-de-France. Il comprend une ligne d'écoute téléphonique (**0 808 807 700**) et un site internet.

Des écoutants-psychologues et des écoutants-juristes assurent la mise en œuvre du dispositif.

**Un numéro vert :**  
**0808 807 700**

Anonyme et gratuit d'un poste fixe (et d'une cabine téléphonique sans carte) et depuis les téléphones portables de 8h à 23h tous les jours de l'année (sauf les jours fériés), Jeunes Violences Ecoute est destiné aux personnes confrontées à la violence, en particulier aux victimes et aux témoins de violences. Ce numéro est joignable de la France entière.

**Un site internet :**

**[www.jeunesviolencesecoute.fr](http://www.jeunesviolencesecoute.fr)**

Depuis 2006, un site internet pour les jeunes, les parents et les professionnels, informe et oriente **sur le thème de la violence :**

- Articles sur de nombreuses formes de violences et ce que dit la loi
- Orientations sur les structures d'aide psychologique et juridique
- Dossiers et bibliographies thématiques
- Actualités, brèves (citations, proverbes et expressions sur le

thème de la violence, colloques, sites internet, projets de loi...)

- Newsletters bimensuelles (pour les recevoir, s'inscrire sur le site)
- Annuaires de liens internet et d'associations
- Témoignages, foire aux questions et glossaire
- Forums de discussion afin d'encourager les échanges entre pairs...

## UNE DES DIX PLUS GRANDES CENTRALES SOLAIRES AU MONDE SE TROUVE EN EURE-ET-LOIR

Avec le parc photovoltaïque de Crucey-Villages d'EDF Énergies Nouvelles, situé sur une ancienne base de l'Otan, l'Eure-et-Loir pourra compter sur une production de 60 MWh en 2012. Initiateur du projet, le Conseil général affirme sa volonté de devenir un territoire référence en matière de développement durable, une « terre à énergies positives ».

Localisé à la jonction de trois communautés de communes (le Thymerais, le Perche Senonchois et le Plateau de Brezolles), le parc de Crucey comptera 750 000 panneaux photovoltaïques qui produiront l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 28 000 habitants. La fin de la construction est prévue pour mai 2012, soit moins d'un an après le lancement du projet. Le raccordement au réseau d'EDF du site est quant à lui programmé pour l'automne 2012. « C'est un véritable exploit de pouvoir poser autant de panneaux en si peu de temps », a

souligné David Corchia, directeur général d'EDF EN, lors d'une visite effectuée début novembre 2011.

« Ce site est devenu une référence de notre savoir-faire, nous le présentons dans le monde entier car il fait partie des trois plus grands parcs de France et dans le top 10 au niveau mondial ».

## Une reconversion exemplaire d'un site militaire

Depuis le départ de l'Otan en 1968, la base aérienne est restée pour l'essentiel désaffectée. Elle constituait une emprise foncière non cultivable et non valorisable économiquement. Le Conseil général y a alors vu l'opportunité de créer un parc photovoltaïque, pour trois raisons : réhabiliter un site désaffecté et pollué, participer à la lutte contre les effets de serre et préserver les surfaces agricoles.

« Ce dernier point est d'ailleurs capital, comme le fait d'être présent dans le secteur des énergies renouvelables. Nous ne voulions pas mettre en concurrence des terres agricoles et ce parc photovoltaïque », déclare Albéric de Montgolfier, Président du Conseil général.

Après avoir fait l'acquisition du site auprès de l'État, le Conseil général a conclu un bail emphytéotique avec EDF EN. Mi-novembre, sur les 250 ha concernés, 150 étaient déjà équipés de panneaux ; 50 % du chantier – comprenant la dépollution des hydrocarbures, le désamiantage des bâtiments, leur démolition et l'installation de l'équipement – étaient réalisés et « un tiers est raccordé », précisait un responsable d'EDF EN.

# Du côté du département

## 20 millions d'euros pour le budget départemental

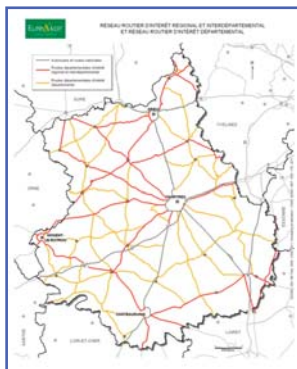
En plus du développement durable, le parc de Crucey sera aussi une nouvelle ressource pour le budget départemental. Contracté sur 28 ans, le bail permettra au Conseil général de percevoir 20 millions d'euros qu'il réinvestira prioritairement dans ses politiques en faveur d'un développement économique et durable du territoire eurélien.

## LE CONSEIL GÉNÉRAL A TERMINÉ SON SCHEMA DES DEPLACEMENTS

La création d'un schéma départemental des déplacements engage le Conseil général à mener une réflexion globale sur la circulation des biens et des personnes en Eure-et-Loir. Ce schéma, en cours d'élaboration, repose sur des objectifs précis. Il s'agit de déterminer les flux de déplacements et d'en déduire les priorités d'aménagement des infrastructures routières et de transports à créer dans l'avenir.

La méthode d'élaboration de ce schéma s'organise en quatre phases : diagnostic (téléchargeable ci-dessous), prospective, élaboration du schéma et de fiches actions, préparation d'un programme de réalisations permettant d'arrêter les priorités pour les cinq prochaines années.

La première phase s'est achevée en décembre 2009. La prospective, au cours de laquelle des ateliers de concertation avec les Conseillers généraux et les élus locaux ont été organisés, s'est terminée au printemps 2010. La troisième phase a été présentée en séance courant 2011.



Au mois de décembre dernier, Jean-Paul MALLET et Dominique LEBLOND en charge des Déplacements (routes et transports collectifs) ont présenté aux conseillers généraux les derniers éléments de hiérarchisation des réseaux de transports et des réseaux routiers.

Ces orientations seront déclinées dès l'année 2012 et permettront au Conseil Général de gérer les priorités départementales pour les dix prochaines années.

## PROTÉGEZ LA PLANÈTE ET ÉCONOMISEZ SUR VOTRE BUDGET DÉPLACEMENTS AVEC LE COVOITURAGE DU CONSEIL GÉNÉRAL

C'est un effort pour chacun de revoir ses modes de déplacement, il faut s'organiser en conséquence. Le site Internet de covoiturage lancé par le Conseil général lors de la conférence annuelle de l'environnement 2008, a pour objectif de simplifier cette nouvelle pratique en mettant facilement en relation les Euréliens qui souhaitent réduire leur budget transport en partageant leur véhicule.

Moins de bouchons sur les routes, moins de CO2 dans l'air et une facture de carburant réduite, pourquoi ne pas tenter ?

Le covoiturage est encore aujourd'hui une pratique minoritaire : seuls 2% des Français déclarent partager une voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. Pourtant, aujourd'hui plus que jamais, il faudrait remettre en question notre utilisation quotidienne de la voiture. D'abord, parce que le parc automobile ne cesse de croître, et que le kilométrage annuel moyen des véhicules augmente également, ce qui n'est pas le cas de la place octroyée à la circulation. Ensuite, et bien sûr, parce que le prix de l'essence ne cessera probablement pas d'augmenter dans les décennies à venir, et que cette augmentation est désormais bien supérieure à celle des revenus des ménages.

Enfin, la situation écologique exige que l'on change nos habitudes. Les véhicules personnels sont de loin la plus grosse source de pollution de l'air qui provoque de sérieux problèmes de santé chez les personnes exposées, et coûte aux contribuables français plus de 6 milliards d'euros par an (coûts environnementaux et d'effet de serre).



Un espace de stationnement dédié au covoiturage est à votre disposition à Nogent-le-Roi, rue des Moulins, au stade de rugby. N'hésitez pas à l'utiliser !